

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ADVANT Altana a conseillé le groupe agroalimentaire coopératif breton Eureden dans le cadre de la cession de Sicarbu Ouest à Bolloré Energy.

Eureden, groupe agroalimentaire coopératif breton réunissant 18 500 agriculteurs-coopérateurs et réalisant plus de 3 Mrd € de chiffre d'affaires, a cédé sa filiale Sicarbu Ouest, spécialisée dans la distribution de produits pétroliers auprès d'une clientèle majoritairement issue du secteur agricole, à Bolloré Energy.

Acteur régional reconnu de la distribution pétrolière depuis plus de 30 ans, Sicarbu Ouest opère 22 sites en Bretagne, en Loire Atlantique et en Mayenne pour un chiffre d'affaires proche de 100 M€ en 2022.

De son côté, Bolloré Energy est le premier distributeur indépendant de fioul domestique en France et constitue un acteur majeur de la logistique et de la distribution pétrolière en France, en Suisse et en Allemagne. Avec cette acquisition, Bolloré Energy renforce son maillage territorial et étend la distribution de ses produits de nouvelle génération bas-Carbone visant à réduire les émissions de CO2.

Ce rapprochement entre Sicarbu Ouest et Bolloré Energy permettra de pérenniser l'activité de la société tout en développant la commercialisation des alternatives aux produits fossiles conventionnels.

L'équipe ADVANT Altana, qui conseille Eureden de longue date, était pilotée par Jean-Nicolas Soret (Avocat Associé – M&A) et composée de Olivier Carmès (Avocat – M&A) et Marie Hindré (Avocate Associée – Concurrence).

À propos d'ADVANT Altana

ADVANT Altana est un cabinet d'avocats basé à Paris, qui compte 90 avocats et juristes, dont 24 associés. Les équipes d'ADVANT Altana conseillent les groupes français et étrangers ainsi que les multinationales dans le traitement de dossiers stratégiques à forts enjeux.

ADVANT Altana travaille en étroite collaboration avec les autres cabinets membres d'ADVANT pour conseiller, accompagner et représenter ses clients sur toutes les questions juridiques liées à leurs activités, tant en France qu'à l'étranger. Cela inclut la collaboration avec d'autres conseillers de notre réseau mondial de cabinets de premier plan.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos d'ADVANT

ADVANT est une association européenne de cabinets d'avocats qui occupe une position unique pour donner à ses clients un avantage lorsqu'ils naviguent dans le paysage juridique et commercial complexe et nuancé de l'Europe.

Les membres d'**ADVANT** sont des cabinets de premier plan dans leurs juridictions respectives.

ADVANT est composé de 150 associés en capital et d'environ 550 professionnels répartis sur 13 bureaux en Europe et au-delà.

L'association a été créée en 2021 par trois cabinets membres fondateurs - Altana en France, Beiten en Allemagne et Nctm en Italie.

Pour plus d'informations : advantlaw.com.

Contacts presse

Arthur BLANC-AUBERT
Gantzer Agency
+ 33 7 60 21 20 34
arthur.blancaubert@gantzeragency.com

Dominique CHANTEUX-GILLET
ADVANT Altana
+ 33 6 63 11 25 46
dominique.chanteux-gillet@advant-altana.com

